

Municipalité de Lejeune

Procès-verbal de la séance du conseil municipal tenue le mardi 05 septembre 2017 à 20h00 à la salle municipale, lieu ordinaire du conseil.

Étaient présents :

Monsieur Pierre Daigneault	Maire
Monsieur Patrice Dubé	Conseiller siège 1
Monsieur Réjean Albert	Conseiller siège 2
Monsieur Fernand Albert	Conseiller siège 3
Madame Chantal Dufour	Conseiller siège 4
Madame Marguerite Albert	Conseiller siège 5
Monsieur Norbert Michaud	Conseiller siège 6

Madame Claudine Castonguay Directrice générale

Deux personnes assistent à la rencontre

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Pierre Daigneault souhaite la bienvenue, constate le quorum à 20h00 et déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Réso.2017-161

Il est proposé par Fernand Albert appuyé par Marguerite Albert et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que présenté et de laisser le point «affaires nouvelles» ouvert.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 AOÛT 2017

Réso 2017-162

Il est proposé par Patrice Dubé appuyé par Réjean Albert et résolu unanimement d'accepter le procès-verbal du 15 août 2017.

ADOPTÉE

Réso 2017-163

4. ACCEPTATION DES COMPTES DU MOIS

Il est proposé par Marguerite Albert appuyé par Fernand Albert et résolu unanimement d'accepter la liste des comptes à payer totalisant 63 717.61\$

Je certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses précitées et autorisées par le conseil municipal.

Claudine Castonguay Dir. gén.

ADOPTÉE

5. AFFAIRES MUNICIPALES

a) Formulaire eau potable

Dépôt du rapport annuel de la gestion de l'eau potable pour l'exercice 2016

La directrice générale dépose le rapport annuel sur la gestion de l'eau potable pour l'exercice 2016. Tous les conseillers ont reçu une copie dudit rapport et celui-ci est disponible en tout temps au bureau municipal.

Réso 2017-164

b) Débitmètre Aqueduc

Il est résolu que le conseil accepte de faire déplacer le débitmètre pour régulariser le problème de l'écart de précision, dans le rapport de stratégie de l'eau potable. Le problème sera réglé pour l'an prochain.

Il est proposé par Norbert Michaud secondé par Réjean Albert et résolu unanimement de faire déplacer le débitmètre.

ADOPTÉE

Réso 2017-165

c) PAARRM (Travaux programme d'amélioration du réseau routier municipale)

Le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la ou les chemins pour un montant subventionné de 51 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Que les travaux aient été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Il est proposé par Norbert Michaud et appuyé par Chantal Dufour Dubé et résolu unanimement d'approuver les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de

51 000 \$.

ADOPTÉE

d) Dépôts des états comparatifs

Déposé au conseil

e) LER (Lab. Expertise) Qualité sable pour le BEX

Reporté à la prochaine rencontre, car je n'ai pas reçu l'information du Laboratoire.

f) SADC (Gala de l'entreprise)

Cette année le gala aura lieu le samedi 18 novembre à l'École secondaire de Dégelis. En nouveauté pour cette 26^e édition du Gala de l'Entreprise, la vente de billets sera réalisée électroniquement. Celle-ci est prévu pour la mi-septembre. Le coût du billet est de 80\$ plus taxes.

Reporté l'autre réunion

6. COTISATION ET MEMBERSHIP

Aucun point

7. ADMINISTRATION

Aucun point

8. RESSOURCES HUMAINES

Aucun point

9. VOIRIE

Aucun point

10. ORGANISME MUNICIPAL

a) Camion incendie (pompier)

Suivi de l'information sur l'unité d'urgence discuté au dernier conseil. Après des informations reçus, il est déconseillé de faire l'achat de ce véhicule car les pièces sont très difficiles à trouver et se trouve juste en Europe. Nous allons continuer de regarder les offres possibles sur ce site.

b) Écran ordinateur pompier

Réso 2017-166

Attendu que le service incendie a besoin d'un ordinateur, écran et clavier pour mettre à la caserne

Attendu que la municipalité leur donne la tour d'ordinateur et le clavier

Attendu qu'il manque un écran pour l'ordinateur, il est proposé par Marguerite Albert, secondé par Fernand Albert et résolu unanimement de faire l'achat d'un écran.

ADOPTÉE

c) Tarif copies organismes municipale

Attendu d'une résolution a été accepté en janvier 2017 pour le tarif des photocopies

Réso 2017-167

RÉSOLUTION 2017-13 Tarif services municipaux (photocopies)

Attendu que nous donnons les services de photocopies, fax et envoi électronique aux citoyens, nous avons établi les tarifs.

Il est proposé par Marguerite Albert et secondé par Fernand Albert et résolu de facturer les sommes de :

Photocopies : 0.50\$ (recto et verso) = 1.00\$

Télécopieur envoie et reçoit

- Première feuille = 2.00\$
- 2 feuilles et plus = 0.50\$ la feuille

Pour les organismes à but non lucratif, nous demandons 0.40\$ les 20 premières copies et 0.20\$ pour les suivantes

Il est proposé par Réjean Albert secondé par Norbert Michaud de facturé aux organismes de la municipalité, comme mentionné dans la résolution 2017-13 et après que la municipalité leur fait un don en note de crédit. Alors l'organisme et la municipalité verra la totalité des sommes donné à la fin de chaque année.

ADOPTÉE

11. CORRESPONDANCES ET INVITATIONS

Lecture faite par le maire.

Pour l'invitation de la Ville de Pohénégamook : Grand rassemblement populaire qui aura lieu le 17 septembre 2017 à 13h00 de l'hôtel de ville de Pohénégamook. Nous entamerons une marche de solidarité vers le Belvédère du pied du lac. Beau temps mauvais temps, le rassemblement aura lieu et nous demandons à tous d'apporter leur parapluie, qu'il pleuve ou non.

Une navette sera également disponible pour l'aller et le retour vers le Belvédère selon les besoins.

Le maire, Pierre Daigneault assistera à ce rassemblement.

12. DEMANDE DE DONS

Aucune

13. AFFAIRES NOUVELLES

a) Cellulaires et wifi

Pierre fait un compte-rendu, La MRC finalise une étude pour un projet cellulaire et wifi.

- Possibilité de subvention
- Émetteur dans les clocher des églises
- ETC.

Ce qui permettrait au gens d'avoir le meilleur accès au service.

Il recevra plus d'information à la prochaine rencontre de la MRC.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques questions ont été posées

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire Pierre Daigneault propose la levée de la séance à 20h25.

Pierre Daigneault

Claudine Castonguay

Je, Pierre Daigneault, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.
